



## Renouvellement contrat CDD

Par **irabazle**, le **13/11/2017** à **13:08**

Bonjour ,  
un premier contrat CDD de remplacement d'un salarié en maladie en date du contrat du 07/08/17 au 07/10/17 – contrat prolongé jusqu'au 07/12/17 –  
Le salarié en maladie est prolongé jusqu'au 18/02/18.  
question :  
Puis-je faire juridiquement un prolongement de contrat CDD jusqu'au 07/02/18 ? merci  
réponse  
Cordialement

Par **P.M.**, le **13/11/2017** à **16:53**

Bonjour,  
Ce sont normalement des CDD successifs pour le même motif et puisque c'est le remplacement d'un salarié absent, il n'y a pas de carence à respecter ou de limite dans leur nombre et la durée...

Par **irabazle**, le **13/11/2017** à **17:07**

merci beaucoup de votre réponse clt